

Délibération N° 3-2026
2 délibération de la séance

Date de convocation :
4 février 2026

Date d’Affichage :
5 février 2026

Nombre de Membres:

En exercice : 7

Présents :

Pouvoir :

Votants :

Vote : Pour
: **6**contre : 0

L'an deux mille vingt six le neuf du mois de février à 20h00,
Le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous
la présidence de Madame BOUET Lynda.

Présents :

Mesdames : BOUET Lynda, LEMAIRE Monique, et Messieurs, PERRON Jean-Claude,
VENTALON Cyril et VIDAL Jean-Luc.

Absente : BARBARAS Chloé, BOUET Rose .

Procuration ;

Secrétaire de séance : LEMAIRE Monique

Objet : Tarifs du service de l'eau potable, du service public
d'assainissement collectif et du service public d'assainissement non collectif pour l'année **2026**
Annule et remplace la deliberation 35-25

Madame le Maire expose qu’il convient de revoter les tarifs du service d'eau potable, du service
d'assainissement collectif et du service de l'assainissement non collectif pour l'année **2026**.

En effet, Un nouveau prestataire pour le SPANC a été trouvé et nous devons réajuster les tarifs du
service assainissement non collectif. Les autres tarifs sont inchangés.

Il est proposé d’appliquer les tarifs ci-dessous :

TARIFS SERVICE DE L’EAU POTABLE

TYPE DE PRESTATION	Tarifs HT EN €	Tarifs TTC EN €
Abonnement à l'année, part fixe — TVA 5.5%	125,05	131,93
Consommation par m3, part variable — TVA 5.5%	1,58	1,67
Redevance pour consommation d'eau potable— TVA 5.5%	0,39 /m³	0,41 /m³
Redevance pour prélèvement de la ressource en eau— TVA 5.5%	0,0466 /m³	0,0469/m³
Redevance pour performance des réseaux d'eau potable — TVA 5.5%	0,06/m³	0,063/m³
Branchement (hors travaux et suivant prestation et fournitures détaillées dans le règlement de l'eau) — TVA 5.5%	600	633
Réouverture d'un compteur d'eau - TVA 5.5%	250	263,75

Changement d'un compteur (suite à une dégradation ou usure anormale : gel, choc, introduction de corps étranger, incendie, ...) — TVA 5.5%	250	263,75
Changement d'abonné — TVA 5.5%	30	31,65

TARIF SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

TYPE DE PRESTATION	Tarifs HT EN €	Tarifs TTC EN €
Abonnement à l'année, part fixe — TVA 10%	60,00	66,00
Consommation par m3, part variable — TVA 10%	0,75	0,82
Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif — TVA 10%	0.09/m³	0,099/m³
Participation Financière à l'Assainissement Collectif (Hors travaux de branchement) — TVA 10%	2 980	3 278

TARIF SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TYPE DE PRESTATION	Tarifs HT	Tarifs TTC
Redevance contrôle de bon fonctionnement (contrôle périodique) — TVA 10%	120 €	132 €
Redevance contrôle initial — TVA 10%	120 €	132 €
Redevance contrôle de bon fonctionnement en cas de vente- TVA 10%	200 €	220 €
Redevance contrôle conception (installation neuve ou réhabilitée)- TVA 10%	100 €	110 €
Redevance contrôle de bonne exécution (installation neuve ou réhabilitée)- TVA 10%	120 €	132 €
Contre visite – TVA 10 %	100 €	110 €
Taxe pour entrave au contrôle — TVA 10%	250 €	121 €
Analyse -TVA 10 %	60 €	66 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter les tarifs de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif tel que présenté ci-dessus pour l'année 2026.

Fait et délibéré, le 9 Février 2026

Pour copie conforme au registre des délibérations
La Maire, Ly nda Bouet